



**GROUPE DYNACOR INC.**

## **DÉCLARATION RELATIVE À LA DURABILITÉ**

(MISE À JOUR AOÛT 2023)

Groupe Dynacor inc. (« **Dynacor** » ou la « **Société** ») s'engage à respecter les pratiques les plus exigeantes en ce qui concerne l'environnement, la société et la gouvernance (« **ESG** ») dans les pays dans lesquels la Société exerce des activités.

La Société définit la durabilité non seulement comme une simple mesure de la durée de vie d'une mine et de ses impacts environnementaux et sociaux directs mais également par les projets et les initiatives qui s'appuient sur la mise en œuvre participative d'activités durables dans les collectivités environnantes, ce qui permet d'améliorer de façon permanente le niveau de vie et de bien-être pour ces collectivités, bien après la durée de vie de la mine.

La Société a mis sur pied un comité de l'environnement et de la responsabilité sociale qui relève directement du conseil pour ce qui est des enjeux ESG, existants ou nouveaux, et encadre les stratégies, les politiques et les pratiques de la Société en ce qui concerne les enjeux ESG afin de réaliser les objectifs en matière d'ESG de la Société.

### **Nos engagements**

- Verser une moyenne annuelle de 1 % de nos bénéfices après impôt pour financer des initiatives qui profitent aux pays et aux collectivités qui sont associés avec nos activités.
- Promouvoir et créer une valeur partagée avec les collectivités qui sont associées avec les activités de la Société, plus particulièrement des opportunités éducatives offertes dans le cadre de formation professionnelle et de bourses d'études.
- Élaborer et maintenir des infrastructures qui profitent aux collectivités locales.
- Rechercher des possibilités de partenariat afin d'accroître la mise en œuvre locale et veiller à ces que les projets de durabilité financés par la Société soient durables à long terme.
- Relever et mettre en place les structures de gouvernance locales adéquates pour soutenir la vie politique, le parrainage individuel ou des programmes dont bénéficient principalement certains employés au détriment d'autres.